



COMMUNIQUE DE PRESSE

Renoncement aux publicités destinées aux enfants de moins de 12 ans

Pratiques publicitaires responsables: extension de l'initiative Swiss Pledge par le secteur de l'agroalimentaire et des boissons

Berne, 8 novembre 2011 – En Suisse, des groupes leaders de l'industrie agroalimentaire ont lancé l'initiative Swiss Pledge pour promouvoir et appliquer des pratiques publicitaires responsables. Les contrôles ne concerneront plus désormais les seuls spots télévisés, mais aussi les campagnes sur papier diffusées en Suisse, renforçant ainsi l'engagement de onze entreprises à renoncer volontairement aux publicités s'adressant aux enfants de moins de 12 ans. S'inspirant de programmes similaires déjà mis en place au sein de l'Union européenne et dans 17 autres pays (état en novembre 2011), l'initiative Swiss Pledge reste ouverte aux autres acteurs du marché suisse.

A compter du 1^{er} janvier 2012, les espaces publicitaires de la presse jeunesse feront eux aussi l'objet d'une surveillance. Le contrôle indépendant portera dorénavant non seulement sur les spots télévisés, mais également sur les magazines destinés aux jeunes, afin de renforcer encore l'initiative Swiss Pledge. Onze entreprises agroalimentaires présentes en Suisse ont volontairement renoncé aux publicités s'adressant aux enfants de moins de 12 ans pour les produits qui ne répondent pas à certains critères nutritionnels précis, lesquels ont été établis sur la base des recommandations scientifiques et des réglementations nationales et internationales en vigueur.

Un très bon bilan pour l'année 2010

L'institut d'études de marché Media Focus a réalisé un contrôle indépendant pour évaluer le respect de cet engagement volontaire. Pour l'année 2010, 99,6 % des publicités diffusées à la télévision pouvaient être qualifiées de «responsables», sachant que les campagnes télévisées représentaient alors plus des trois quarts des dépenses publicitaires totales des entreprises engagées dans l'initiative Swiss Pledge.



Des pratiques publicitaires responsables – le partenariat avec actionsanté

Les entreprises participant à Swiss Pledge revendiquent des pratiques publicitaires responsables, qu'elles souhaitent voir s'étendre à l'ensemble du secteur via cette initiative, l'objectif étant de favoriser une alimentation saine et équilibrée.

En janvier 2011, après un examen approfondi et sur recommandation d'un groupe d'experts indépendants, l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) a ajouté les entreprises membres de Swiss Pledge à la liste des partenaires actionsanté. La déclaration d'intention de Swiss Pledge est actuellement la seule en Europe à avoir été approuvée par une autorité nationale.

Pour l'heure, la liste des entreprises qui participent activement au programme comprend Coca-Cola, Danone, Intersnack, Kellogg, Kraft Foods, Mars, Nestlé, PepsiCo, Procter & Gamble, Unilever et Zweifel Pomy-Chips. Cette initiative volontaire reste ouverte aux autres acteurs du marché qui s'engagent à respecter les critères minimaux prescrits.

En savoir plus sur l'auto-engagement

S'inspirant de l'*EU Pledge*, plusieurs entreprises suisses se sont volontairement engagées, en 2010, à renoncer à diffuser de la publicité s'adressant à des enfants de moins de 12 ans. Cet engagement prévoit le respect des critères minimaux suivants:

- Aucune publicité destinée à des enfants de moins de 12 ans, sauf pour les produits répondant à des critères nutritionnels précis.
- La restriction ci-dessus concerne les campagnes publicitaires dont le public visé se compose au minimum de 50 % d'enfants de moins de 12 ans.
- Aucune communication axée sur un produit spécifique dans les écoles primaires (enfants de moins de 12 ans), excepté à des fins pédagogiques et sur demande ou avec l'accord exprès de la direction de l'école.

Le respect de cet engagement volontaire est contrôlé par des instituts d'études de marché indépendants.

Des informations complémentaires sur les engagements pris par les entreprises concernées sont disponibles sur www.swiss-pledge.ch.

Contact:

Epli & Lehmann S.à r.l., Seefeldstrasse 4, 8008 Zurich, tél.: 044 350 71 04, e-mail: pia.lehmann@epi-lehmann.ch,
www.swiss-pledge.ch